

The European Community
Information Service
The Farragut Building
Washington 6, D. C.
Tel: 296-5131

4 September, 1963

ROBERT SCHUMAN

A Biographical Note

Born on June 29, 1886, in Luxembourg, son of a Lorraine farmer, Robert Schuman attended secondary schools in Luxembourg and Metz and the universities of Bonn, Munich, Berlin, and Strasbourg. He received his doctorate from the University of Strasbourg and became a member of the bar in Metz in 1912 where he practiced law for some years.

M. Schuman belonged to the Popular Democratic Party and was first elected deputy from Moselle in 1919. He remained a Parliamentarian until 1940. He specialized on German problems, in particular those raised by Alsace-Lorraine, recovered after the French victory in 1918. In 1923 he became president of the Alsace-Lorraine Commission of the Chamber of Deputies, a post held until 1936.

On March 22, 1940, M. Schuman was nominated Under Secretary of State for Refugees in the Cabinet of Paul Reynaud. He served in that capacity for four months and then returned to Metz where he was arrested by the Gestapo and deported to Germany. He escaped German imprisonment in 1942 and joined the French resistance movement.

After the Liberation he joined the Mouvement Republicain Populaire and was elected deputy from Moselle in October 1945.

In June 1946, Premier Georges Bidault appointed him Minister of Finance. He remained in the Government until December 1952, except during the term of Leon Blum in December 1946.

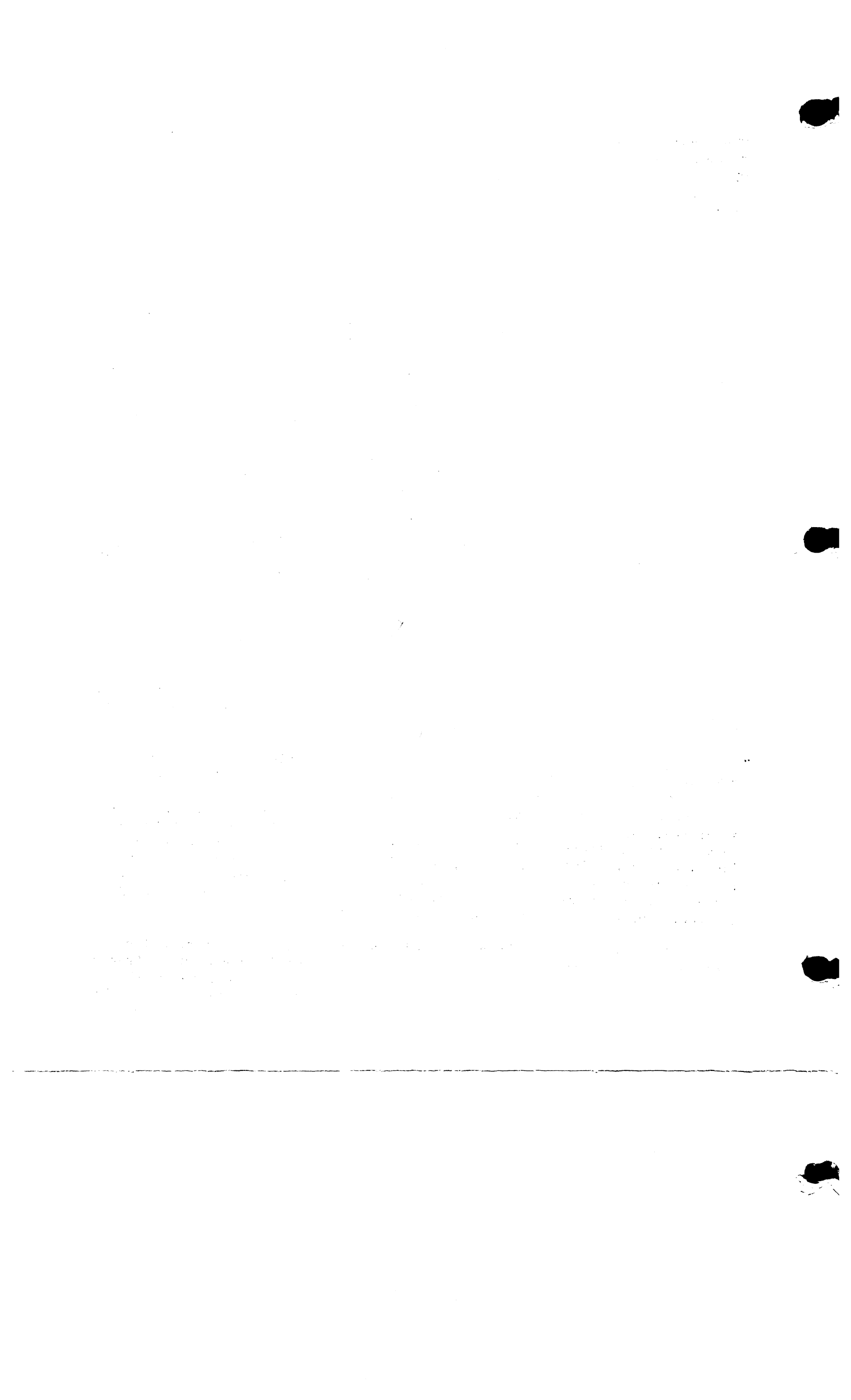
M. Schuman became Minister of Finance in the Ramadier Cabinet from February to November 1947. He was called upon in November of that year to form the new Government following a ministerial crisis and took leadership of the Government at a time when strikes had heightened political and economic instability. After the resignation of his Cabinet, in July 1948, M. Schuman became Foreign Affairs Minister in Premier Marie's Cabinet. But a few weeks later, President Vincent Auriol again called on him to form a new Cabinet. Invested by the National Assembly on August 31, his Premiership lasted only three days. He became Foreign Affairs Minister in the succeeding Queuille Cabinet, a post which he held until December 1952.

In January 1950, M. Schuman held discussions in Bonn with Chancellor Adenauer regarding the statute of the Saar and its bearing upon future Franco-German relations. On May 9, 1950, the eve of the London Conference of the Foreign Ministers of the United States, Great Britain, and France, he made his famous "Schuman Plan" proposal calling for a Franco-German "coal-steel pool," to be joined by other West European countries.

On March 19, 1958, M. Schuman was elected first President of the European Parliament -- the parliament of the European Community for Coal and Steel, of the European Economic Community, and of the European Atomic Energy Community. He served in this post for two years.

M. Schuman had received honorary degrees from the Universities of Laval in Quebec (Canada), Harvard (USA), Edinburgh, Birmingham (Great Britain) and Tilburg (Netherlands).

###





He was ROBERT SCHUMAN, regarded as the "Patron Saint" of the European Communities. It was this man who, as Foreign Minister of France, made his famous and astounding Declaration on 9th May 1950 that "War between France and Germany must be made impossible by pooling their coal and steel industries". The Schuman Declaration, made so soon after the end of the Second World War, launched the idea that was to become the European Coal and Steel Community, the first of the European Communities.

May 9th is now regarded as the Communities special day, 'St. Schuman Day' and all Community staff receive a day's holiday. This year, the twenty-fifth anniversary of the Schuman Declaration, is the occasion for special celebrations. We devote our Editorial this month to the memory of this great European.

A European Upbringing

Robert Schuman was born on 29th parents who came from Lorraine. which stands astride the French contested between the French and Prussian War of 1870-71, Lorraine Empire. When Robert was still a back to Lorraine and Robert thus was concluded with studies at a parents, Robert grew up with a full grasp of both French and German languages, culture and problems.



June 1886 in Luxembourg of French Since the Middle Ages, Lorraine, German language frontier, had been German States. After the Franco-German war was made part of the revived German youngster, the Schuman family moved received a German education. This German University; but with French

The young Schuman was just 28 years old when the First World War again plunged France and Germany into bitter hostilities. With the defeat of Germany, Lorraine returned to France. Robert Schuman entered politics and was soon elected to the French National Assembly as a deputy from Lorraine, retaining his seat for 40 years.

While the 1920's were years of hope for Schuman with the efforts of Briand and Stressemann to bring about a Franco-German rapprochement, the rise of fascism and nazism in the 1930's put paid to these hopes and soon Europe was once again at war.

At the end of the Second World War, Robert Schuman emerged as a leading member of the Christian Democratic Mouvement Républicain Populaire (MRP). In the late 1940's and early 1950's, French Governments were formed from an alliance of the MRP with the Socialists and Radicals, all keen on establishing a new order in Europe based on cooperation rather than conflict. But when the member Council of Europe was set up in 1949, Schuman realised that this minimal inter-governmental solution would not suffice to bring about the real rapprochement between France and Germany that was vital for the building of a lasting peace.

It was thus in May 1950 that Robert Schuman, as French Foreign Minister, proposed the pooling of Europe's coal and steel industries, the very backbone of any nation's war machine, as a first step towards European unification. The genius of Schuman's associate, Jean Monnet, provided the institutional blue-print for this first European Community - an independent executive High Authority (forerunner of the present Commission), a decision-making Council of Ministers of the Member States, an Assembly (which became the European Parliament), and a Court of Justice. But it was Schuman who worked tirelessly for the acceptance of his Plan. He persuaded five other countries at the heart of Europe to join France in the Scheme. Germany and Italy were both led at this time by men who grew up near the frontiers of their countries - Adenauer from Cologne in the Rhineland and De Gasperi who came from Trento in the Alps and who had been born an Austrian citizen - and who therefore, like Schuman himself, had an appreciation of European, rather than more national problems. In addition, the Governments of the Netherlands, Belgium and Luxembourg, tired of their countries being a battle-ground between their more powerful neighbours, were ready to accept a plan which appeared to offer hope of a lasting peace. Unfortunately, Schuman was unable to persuade Britain, first under a Labour and then a Conservative Government, to participate. This tragic decision led to Britain's exclusion from Community Europe - until so recently.

HIS SPIRIT IS STILL ALIVE TODAY

In spirit, Robert Schuman is very much alive in Europe today, streets and buildings have been given his name - not least of all the Rond Point Schuman on the doorstep of the EEC's headquarters in Brussels which all car owning European's in Brussels masterfully avoid at the "heure du point". Then there is a monument outside the European Institute's building at Luxembourg, postage stamps, a Schuman medal, a Youth Centre near his family home - and even a comic strip (front cover) in four European languages depicting scenes from his life - for example hiding from the gestapo and resettling refugees from Alsace. But it is not enough merely to revere in the memory of this great Statesman, for we must not forget the principles for which he stood. There is a tendency amongst the Governments of our Member States today to emphasise national interests above Community interests - the attitude of "what can we get out of the European Community". This trend can only serve to weaken a Community at a time when the international and economic situations are darker than at any time since the Second World War. The exciting prospect of a Europe united after so many centuries of warfare should not be lost. Our Governments should not draw back from that

decision in principle to hold direct elections for the European Parliament in 1976, to give our Community a truly democratic base.

The Signing of the Schuman Declaration.



The Radio, Film and Television Division of the EEC is currently preparing a film entitled "Happy Birthday Mr. Schuman" which has been shot throughout the Nine (for example is a scene of a Football Match in Dulwich, Egnland) which will be shown by various national networks. EURADIO will be happy to supply on request, programme material and information to radio stations on Robert Schuman. Please write or 'phone in to us (address on back page).

2. LOCAL BROADCASTING IN EUROPE

INDEPENDENT LOCAL RADIO IN THE UNITED KINGDOM

On Monday, 8th October, 1973, a small but potentially profound piece of broadcasting history was made when at breakfast time Londoners awoke and tuned their radios to London Broadcasting (LBC), the first of the new Independent Local Radio (ILR) stations to be granted a licence by the Independent Broadcasting Authority (IBA). On Wednesday, 22nd January, of this year Radio Forth, the tenth of the stations to become operational, began broadcasting to its audience in Edinburgh and East Central Scotland. At the present time, ten stations are in operation - in London (two), Glasgow, Birmingham, Manchester, Newcastle, Swansea, Sheffield, Liverpool and Edinburgh - and contractors have been selected and work commenced for stations in Plymouth, Nottingham, Teesside, Bradford, Portsmouth, Wolverhampton, Belfast, Ipswich and Reading. Plymouth, the eleventh in the list of towns to have an ILR station, is expected to be able to receive its first broadcasts from Plymouth Sound this summer.



CHRISTOPHER JOHN
MIKE GOWER

JAY CRAWFORD
STEVE HAMILTON

BARBARA BROWN
DOUGIE KING

DAVE ANTHONY
IAN ANDERSON

Music provides

RADIO FORTH'S DJ's

The Independent Local Radio Stations originate virtually all of their own programmes, including local news, and are serviced by the LBC subsidiary Independent Radio News (IRN) for much of their national and international news. In terms of broadcasting output, about 40% to 45% of programmes are music based, with the rest chiefly being made up of news and information of local interest, listener services such as financial or consumer advice, public service and other announcements, current affairs, arts reviews and sport. Music provides most of the entertainment, and most of the stations cover a range that includes pop, light instrumental, classical, jazz, blues, country and western, soul and reggae, and - a popular feature in the North - brass bands. A typical morning programme will have a mixture of news, music and information, with traffic and weather reports, interviews and live

ROBERT SCHUMAN

Fiche biographique

S
Book

FICHES DOCUMENTAIRES EUROPÉENNES

111

Robert Schuman est décédé en 1963. Si on n'oublie pas le rôle capital qu'il a joué dans la construction européenne après la seconde guerre mondiale, sa carrière politique, par contre, est très mal connue. Le but de cette fiche est d'en rappeler les grandes lignes. Quand Robert Schuman était Président du Conseil, une dame lui avait écrit d'Alger : « **Je ne savais pas que vous étiez aussi compositeur** ». Combien de personnes ignorent que ses initiatives européennes étaient l'aboutissement d'un long cheminement intérieur ?

ENFANCE ET JEUNESSE

Robert Schuman est né à **Claussen**, dans un faubourg de Luxembourg le **29 juin 1886**. Son père, Jean-Pierre Schuman, originaire d'Evrange (Moselle) et ancien prisonnier de guerre des Allemands à la suite du siège de Thionville, s'est installé dans le Grand Duché pour fuir le régime de l'annexion. Robert Schuman insistera souvent sur le fait qu'il est un « **homme des frontières** », né en exil et marqué pour toute sa vie par les conséquences d'une guerre franco-allemande. Cela explique aussi son intérêt pour les réfugiés. Claussen signifie en luxembourgeois lieu de retraite et cette agglomération occupe l'emplacement d'un ancien ermitage ; elle convenait bien à cet homme toujours épris de solitude et attiré par l'atmosphère des couvents.

En 1890, à quatre ans, il assiste à l'entrée solennelle du Grand Duc dans sa capitale. Avec la foule, il chante le « **Feiervon** » : « Nous ne voulons pas être Prussiens ». « C'est ce jour, dira-t-il, que j'ai acquis la première notion du **patriotisme**. Je savais désormais ce qu'est l'amour du pays ». Cette cérémonie fait naître « son premier rêve de gloire : entrer aussi un jour à Luxembourg sur un grand cheval, en uniforme de général ».

Il est admis à l'Athénée en 1896 après avoir sauté deux classes sur six à l'école primaire. Elève brillant, il se distingue plus particulièrement en mathématiques, en latin et en histoire. Il fait ses

études en français, l'allemand n'étant que sa seconde langue. Sa mémoire étonne les professeurs et l'un d'eux lui prédit qu'il fera un jour une encyclopédie ! Un de ses mots est resté célèbre dans l'établissement : il parle gravement de **péché** à un camarade qui cherche à copier sur lui. Il aura toute sa vie horreur du mensonge et, à la fin de sa carrière, il soutiendra qu'on ne doit jamais mentir, même en politique.

En 1903, après avoir obtenu le baccalauréat, il décide d'achever ses études secondaires à Metz. Il se justifie auprès de ses camarades luxembourgeois en rappelant son profond attachement à la Lorraine, terre de ses ancêtres. Il fait des études de droit à **Berlin**, à **Bonn** et à **Munich** et soutient une thèse de doctorat à l'Université de **Strasbourg**. Il aurait préféré devenir professeur mais le barreau lui offre plus d'indépendance qu'un enseignement officiel sous le régime d'annexion. **Réformé** pour raison de santé, il ne portera jamais d'uniforme allemand.

Ses ennemis politiques mettront en doute, plus tard, son attachement à la France, alors qu'il l'avait choisie de façon irrévocable. « Ce sont, dira-t-il, mes amis alsaciens qui m'ont révélé **le vrai visage de la France** que je n'ai jamais cessé de porter dans mon cœur. » En 1909, il se rend à Rome avec sa mère, pour assister à la béatification de Jeanne d'Arc ; au retour, il confie à ses amis l'émotion qu'il a éprouvée en voyant Pie X porter les plis du drapeau français à ses lèvres. Détail caractéristique, il correspond en français avec ses amis et avec sa mère.

Celle-ci meurt accidentellement le 30 août 1911. Robert Schuman, qui avait perdu son père à l'âge de treize ans, lui était très attaché et lui ressemblait beaucoup par son caractère. Ce deuil le fait songer au **sacerdoce**. Son ami Henri Eschbach réussit à l'en détourner : « Il m'est avis que les saints de demain seront des saints en veston... C'est un conseil que ta mère semble t'avoir soufflé : de te consoler de sa perte en faisant le bien, comme tu dis vouloir le faire. Tel sera donc le but de ta vie. »

En 1912, il s'inscrit au **barreau de Metz** et consacre désormais une large part de son temps aux œuvres charitables et sociales dont il devient le président diocésain. Inapte au service militaire, il travaille pendant la guerre comme ouvrier de l'arsenal puis en qualité d'employé auxiliaire à la sous-préfecture de Boulay où il poursuit son action sociale. Sa notoriété lui vaut, malgré lui, d'entrer dans la vie politique. Cet homme d'effacement et de silence déclarera plus tard : « **Je n'ai pas choisi de faire de la politique, je n'ai pu faire autrement, j'étais obligé.** »

ENTRE LES DEUX GUERRES

En 1918 il appartient à la Commission Municipale de Metz qui doit assurer l'intérim en attendant la première consultation populaire. Le 16 novembre 1919 il est élu **député de Lorraine**, son mandat est renouvelé en 1924. Il est en tête de la liste d'Union Républicaine Lorraine alors qu'en 1919 il ne se trouvait qu'à la cinquième place. En 1928, il choisit la circonscription de **Thionville**, celle de sa famille. Il remportera toutes les élections, **jusqu'à son retrait en 1962**. A partir de 1932, il assume pendant un certain temps les fonctions de **Conseiller Général** de Cattenom.

Le 28 avril, il est saisi d'un plan proposé par **Jean Monnet** dont il mesure immédiatement la portée politique. Il adopte ce projet, le met au point dans le plus grand secret et, après avoir demandé au dernier instant l'accord du gouvernement, il prononce la célèbre déclaration du 9 mai 1950 :

« ... L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait... Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité Commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe... ».

Le traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (**C.E.C.A.**) est signé à Paris le 18 avril 1951, le parlement français le ratifie le 13 décembre. La **Haute Autorité** s'installe officiellement à Luxembourg le 10 août 1952 sous la présidence de Jean Monnet. L'initiative de Robert Schuman a permis de créer la première institution supranationale ; il ouvre ainsi une voie **révolutionnaire** dans les méthodes de coopération entre les Etats. La C.E.C.A. servira de modèle aux autres institutions européennes. Robert Schuman est alors appelé le « Père de l'Europe ».

Il se déclare en principe favorable au projet de **Communauté Européenne de Défense** car il était farouchement opposé à la création d'une nouvelle armée allemande. Mais il trouve l'initiative de **René Pleven** prématurée. Le rejet de la C.E.D. par le parlement français, le 30 août 1954, sera ressenti par Robert Schuman comme un très grave échec pour la marche en avant de l'Europe. La France avait signé le Traité le 27 mai 1952, alors qu'il était encore ministre des Affaires étrangères.

Si la politique européenne porte la marque d'une volonté personnelle et d'une certaine logique, la politique suivie à l'égard des **protectorats** apparaît plus contradictoire et ne conduit pas à des résultats aussi positifs. Mais il avait eu le courage de déclarer à Thionville, le 22 juin 1950, que le nouveau Résident, **Louis Perillier**, avait « pour mission de mener la Tunisie vers l'**Indépendance** qui est l'objectif de tous les territoires au sein de l'Union Française ». Trop d'intérêts s'opposaient malheureusement à la réalisation de ses idées.

Le 20 août 1954, dans un article célèbre publié dans la revue « **La Nef** » il s'explique sur sa politique envers l'Afrique du Nord, « Notre pire ennemi, en cela comme ailleurs, c'est la **routine** qui ne fait confiance qu'au passé et ferme les yeux sur les exigences de l'avenir ».

Il assume une dernière fois des responsabilités ministérielles dans le gouvernement d'**Edgar Faure** comme **ministre de la Justice** (février-novembre 1955). Il participe au comité ministériel restreint pour les affaires d'Afrique du Nord et à la Conférence d'Aix-les-Bains qui préparera l'abandon de Ben Arafa et le retour du Sultan.

APRES 1958

Depuis son départ du Quai d'Orsay, Robert Schuman s'est transformé en pèlerin de l'Europe. Ces efforts sont consacrés par l'élection à la présidence de la nouvelle Assemblée Parlementaire Européenne, en 1958. Mais le Conseil de l'Europe, qu'il a contribué à créer, et l'Assemblée Parlementaire le décevront car ces institutions n'offrent pas les possibilités d'action qu'il en attendait. Le retour au pouvoir du général de Gaulle contribue à accroître ses craintes sur l'avenir de l'Europe tel qu'il le concevait.

A ces inquiétudes politiques s'ajoute une aggravation progressive de sa santé. En 1960, il doit renoncer à son mandat de Strasbourg. En 1962 la section M.R.P. de Moselle lui désigne un successeur dans sa circonscription sans l'avoir prévenu alors qu'il en est le député depuis 43 ans. En septembre 1962, lors de la visite officielle du Président de la République française en Allemagne, le chancelier Adenauer écrit à Robert Schuman pour lui rappeler qu'il n'oublie pas le rôle capital qu'il a joué dans le rapprochement entre les deux pays.

Une de ses dernières joies sera de voir les épreuves de son livre « **Pour l'Europe** » (Paris, Nagel, 1963, 212 p.) qui sortira de l'imprimerie quelques jours après sa mort. Robert Schuman meurt le **4 septembre 1963**, à l'âge de 77 ans, au terme d'une longue et douloureuse agonie. Son corps repose dans une chapelle du XII^e siècle restaurée pour lui à quelques pas de sa maison de **Scy-Chapelles**, près de Metz.

Dans la préface de « Pour l'Europe » il écrivait notamment :
« **Les dures leçons de l'histoire ont appris à l'homme de la frontière que je suis, à se méfier des improvisations hâtives, des projets trop ambitieux, mais elles m'ont appris également que lorsqu'un jugement objectif, mûrement réfléchi, basé sur la réalité des faits et l'intérêt supérieur des hommes, nous conduit à des initiatives nouvelles, voire révolutionnaires, il importe — même si elles heurtent les coutumes établies, les antagonismes séculaires et les routines anciennes — de nous y tenir fermement et de persévérer.** »

Espérons que cet enseignement de toute une vie ne restera pas lettre morte chez ceux qui travaillent pour l'unité de l'Europe.

Octobre 1968.

BIBLIOGRAPHIE :

Parmi les dernières publications consacrées à Robert Schuman on pourra lire l'excellent livre de Robert Rochefort — **Robert Schuman**.

Paris, Editions du Cerf, 1968, 384 pages.

Commission des Finances dans le gouvernement de **Georges Bidault** (24 juin-17 décembre 1946) puis celui de **Paul Ramadier** (22 janvier-19 novembre 1947). La ténacité qu'il déploie pour défendre le franc lui vaut un vibrant hommage du Président du Conseil, approuvé par l'unanimité de ses collègues, le 24 avril 1947.

Il accède à la **Présidence du Conseil** (24 novembre 1947-19 juillet 1948) dans des conditions dramatiques : grèves, occupations d'usines, émeutes insurrectionnelles, extrême gauche déchaînée. Par sa fermeté et son sang-froid, il réussit à maintenir la cohésion du Gouvernement, à rétablir l'ordre et à remettre la France au travail. Cette expérience avait démontré les qualités d'homme d'Etat de Robert Schuman.

Mais il n'échappe pas au jeu de l'**instabilité** de la IV^e République. Les accords de Londres et surtout le décret Poinso-Chapuis sur l'enseignement privé ont condamné son gouvernement ; il démissionne après avoir été mis en minorité sur une question de crédits militaires. Il succède à Georges Bidault aux Affaires Etrangères dans un Cabinet **André Marie** (25 juillet-28 août 1948). Il sera l'éphémère Président du Conseil et le Ministre des Affaires Etrangères d'un cabinet formé le 5 septembre 1948 mais renversé dès la présentation devant l'Assemblée Nationale le 8 septembre.

A partir de **septembre 1948 et jusqu'en décembre 1952**, Robert Schuman sera ministre des Affaires Etrangères sous plusieurs gouvernements. Le remplacement de Georges Bidault a une signification politique profonde. Un changement doit intervenir dans la politique allemande et son successeur Lorrain et homme des frontières, désire que la diplomatie française prenne une grande initiative en vue d'établir les rapports franco-allemands sur une base nouvelle.

Une de ses premières tâches sera la négociation puis la signature du **Pacte Atlantique**, le 4 avril 1949. La France obtient ainsi une garantie de sécurité souhaitée depuis longtemps. Les problèmes allemand et européen peuvent alors être envisagés avec plus de sérénité. L'éternelle insatisfaction allemande a toujours inquiété Robert Schuman. Pour lui, l'entente franco-allemande conditionne la paix en Europe ; il ne doit pas y avoir de tête à tête exclusif entre les deux pays mais une volonté commune de construire l'Europe.

Le 15 septembre 1949, au cours d'une réunion officieuse à trois à Washington, **Dean Acheson** propose de laisser à Robert Schuman le soin de définir la politique à suivre à l'égard de l'Allemagne. Le même jour, **Konrad Adenauer** est élu chancelier de la nouvelle R.F.A. Le ministre français se sent investi d'un mandat et, du côté allemand, il a un partenaire dont l'idéal correspond au sien. Bien des problèmes les opposeront au début : la Sarre, le statut de la Ruhr, l'entrée de la R.F.A. au Conseil de l'Europe, etc. A la veille de la réunion de Londres en avril 1950, Robert Schuman a le sentiment d'être partout dans l'impasse.

Juriste et conciliateur, il s'inscrit d'abord à l'Union Républicaine Démocratique puis, en 1931, au **Parti Démocrate Populaire**, fondé en 1924, ancêtre du M.R.P. Robert Schuman n'aura qu'un rôle effacé dans ces partis. Au Parlement il s'intéresse beaucoup aux problèmes de l'Alsace-Lorraine. Dès 1919 il est le représentant de la Moselle au Comité Consultatif chargé d'étudier l'unification et l'harmonisation législative des deux provinces recouvrées. Il entre à la **Commission Alsace-Lorraine**, pour en devenir le rapporteur et le Président.

Les affaires étrangères l'attirent beaucoup et il envie son ami Robert Serrot, appelé à la S.D.N. Favorable au projet d'**Aristide Briand**, il lui reprochera cependant son irréalisme. Pour lui, il ne peut y avoir d'unité européenne sans règlement du contentieux franco-allemand. Il voyage beaucoup, notamment en Allemagne mais il ne s'y rend plus après le retour d'Hitler au pouvoir. Cependant il vote les **accords de Munich de 1938**, « un dernier moyen de gagner du temps et d'essayer de sauver la paix ».

Le 22 mars 1940, en même temps que le général de Gaulle, il est appelé à faire partie du **Gouvernement Paul Reynaud**, en qualité de **sous-secrétaire d'Etat aux réfugiés**. Nommé d'office dans le gouvernement du 16 juin 1940 — où il ne siègera pas — il vote les pleins pouvoirs mais refuse le portefeuille que le **Maréchal Pétain** lui offre dans son second gouvernement.

Ayant acquis la certitude que la convention d'armistice ne contient aucune clause secrète sur les départements recouverts, il décide en août 1941 de **retourner à Metz** : il veut ainsi affirmer la présence française, voir ce qu'est réellement l'occupation et détruire une correspondance dangereuse pour de nombreux amis politiques.

Arrêté et emprisonné dès le 14 septembre, il est le premier parlementaire français à subir ce sort pour raison politique. Malgré un régime cellulaire très rude et de nombreuses menaces de camp de concentration, il ne cède pas aux appels à la collaboration. Sept mois plus tard, espérant réduire son obstination par d'autres moyens, le Gauleiter Bürckel l'assigne en résidence surveillée à **Neustadt** dans le Palatinat.

Il **s'évade** en juillet 1942 et, après un voyage mouvementé, il réussit à rejoindre la France non occupée le 13 août. Un de ses premiers soucis : s'occuper des réfugiés et expulsés mosellans. De la rupture de l'Armistice en novembre 1942 à la Libération, il mène une **existence clandestine**, changeant une douzaine de fois de refuge pour échapper à la Gestapo. Sa tête est mise à prix et ses biens dispersés. Mais avec la défaite allemande il peut regagner l'Est de la France.

Accueilli triomphalement à Metz, il entre au Comité de Libération. Il est cependant l'objet d'un **mandat d'arrêt** pour avoir figuré, sur le papier, parmi les ministres de Vichy avec lesquels il refusa de siéger.

LA IV^e REPUBLIQUE

Elu le 21 octobre 1945 sur la liste de rassemblement démocratique de la Moselle, il s'inscrit au **M.R.P.** et siège de nouveau à la